



## Syndicat Indépendant UNSA IBM France

### BULLETIN D'ADHESION

Je, soussigné (e), Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle :  Actif  
 Dispensé d'activité  
 Retraité

Catégorie professionnelle :  Classification A2  
 Classifications B4 à E10  
 Classification à partir de F11

Comité Social et Economique (CSE) de rattachement : \_\_\_\_\_

Nom du Parrain ou Marraine UNSA qui t'ont fait adhérer à l'UNSA \_\_\_\_\_

Déclare adhérer au syndicat indépendant UNSA IBM France et avoir pris connaissance des statuts de celui-ci.

J'ai également pris connaissance des conditions du contrat de protection juridique dont mon adhésion me fait bénéficier, j'accepte que le syndicat UNSA IBM FRANCE communique mon nom, mes coordonnées ainsi que la date de mon adhésion à l'assureur afin de pouvoir bénéficier de ces garanties.

A : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



## Syndicat Indépendant UNSA IBM France

### TAUX DE COTISATION – 2024

Les Cotisations sont fixées pour l'année 2024 en trois catégories selon les définitions de la nouvelle convention collective de la métallurgie :

Classification A2	35 € (*)
Classifications B4 à E10	55 € (*)
Classification à partir de F11	100 € (*)

Pour les Retraités : 50 % du montant de son collègue lorsqu'il était en activité (\*)

Le paiement se fait par Virement,

Merci de nous contacter à l'adresse [unsaibm.fr@gmail.com](mailto:unsaibm.fr@gmail.com) pour recevoir notre IBAN.

Lors de votre virement merci de préciser dans le libellé « Cotisation 2024 + votre Nom »

Les bulletins d'adhésion doivent être envoyés par mail uniquement à [unsaibm.fr@gmail.com](mailto:unsaibm.fr@gmail.com)

Syndicat Indépendant UNSA IBM France

M. Pierry Poquet

Téléphone : 06 80 46 72 52

Mail : [unsaibm.fr@gmail.com](mailto:unsaibm.fr@gmail.com)

<http://www.unsaibm.com>

(\*) Un crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation est accordé par les services fiscaux. Vous recevrez un reçu fiscal à cet effet en début d'année.